



14.451

Parlamentarische Initiative**Müri Felix.****Fonds****für eine Qualifizierungsoffensive
in der beruflichen Grundbildung****Initiative parlementaire****Müri Felix.****Formation professionnelle initiale.****Fonds en faveur****d'une offensive de qualification***Vorprüfung – Examen préalable*

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 08.09.15 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 03.03.16 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

Le président (Rossini Stéphane, président): Vous avez reçu un rapport écrit de la commission. Celle-ci propose de donner suite à l'initiative.

Müri Felix (V, LU), für die Kommission: Die parlamentarische Initiative sieht vor, den ansteigenden Bedarf an inländischen Fachkräften mit einer Qualifizierungsoffensive in der beruflichen Grundbildung zu befriedigen. Um die Qualifizierungsoffensive zu erreichen, soll der Bund verpflichtet werden, den Kantonen jährlich maximal 50 Millionen Franken zur Verfügung zu stellen. Der Finanzierungsschlüssel zwischen Bund und Kantonen ist analog der Projektfinanzierung 60 zu 40.

In der Schweiz besteht ein grosses Potenzial zur Nachholbildung. Mehr als 50 000 Erwerbstätige ohne Ausbildung haben gute bis sehr gute Voraussetzungen für einen nachträglichen Berufsabschluss. Es gibt aber auch Erwerbstätige, welche nach einer Attestlehre oder einer zweijährigen Lehre einen Nachholbedarf sehen. Dieses Potenzial wird zu wenig genutzt. Die Förderung der Grundkompetenzen, des Nachholens von Berufsabschlüssen sowie des beruflichen Wiedereinstiegs führt nicht nur zu einer effizienten Nutzung des inländischen Fachkräftepotenzials, sondern ist auch ein wichtiger Beitrag zur Chancengleichheit.

Es braucht eine Offensive, bei der sämtliche dazu erforderlichen Projekte von Bund, Kantonen und den Organisationen der Arbeitswelt koordiniert werden. Diese Initiative signalisiert, in welche Richtung es bei der BFI-Vorlage gehen soll, immer unter der Prämisse, dass es nicht auf Kosten anderer Bereiche geht. Schöpfen wir also das Potenzial aus, und geben wir den Jungen und Erwachsenen die Möglichkeit dazu!

Maire Jacques-André (S, NE), pour la commission: Rappelons tout d'abord que la proposition faisant l'objet de l'initiative parlementaire Müri est tout à fait pertinente pour notre pays, qui se trouve confronté à une pénurie de personnel qualifié appelée bien entendu à empirer à la suite de l'acceptation de l'initiative populaire "contre l'immigration de masse". Jusqu'ici, tant le Conseil fédéral que les milieux économiques ont partagé ce constat mais, pour relever le défi d'une meilleure utilisation du potentiel de main-d'oeuvre qualifiée résidant dans notre pays, les réponses proposées consistent à n'utiliser que les moyens existants.

Or, j'aimerais juste rappeler quelques chiffres. On sait qu'il y a aujourd'hui dans notre pays 400 000 à 600 000 personnes adultes qui ne disposent pas de certification professionnelle reconnue. Parmi celles-ci, on estime que 200 000 personnes ont les capacités, le vrai potentiel nécessaire à obtenir une telle qualification. Par conséquent, il s'agit d'aider ces personnes qui, lorsqu'on les interroge, déclarent manquer de temps ou d'argent pour entreprendre une formation certifiante. Dès lors, il s'agit aujourd'hui de relever un réel défi et nous vous invitons vraiment, dans ce sens-là, à donner suite à l'initiative parlementaire Müri. Celle-ci doit permettre



d'aller au-delà des moyens actuellement à disposition.

Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, comme d'ailleurs le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, nous disent que la création de ce fonds de 50 millions de francs par année sur quatre ans se fera au détriment de ce qu'ils font déjà pour la formation. Or, c'est justement ce que nous voulons éviter, puisque nous demandons par l'intermédiaire de l'initiative parlementaire Müri de donner des moyens supplémentaires. En outre, nous en sommes au stade de la première phase et il s'agit d'accepter le principe, si nous donnons suite à cette initiative parlementaire pertinente, avant de chercher les moyens du financement de ce fonds, pour aller, je le répète, au-delà de l'enveloppe actuelle.

Nous estimons qu'il s'agit d'une priorité essentielle pour notre pays. Les sources de financement sont à chercher, soit en effectuant des économies dans certains secteurs de l'administration fédérale soit, mieux, en sollicitant les entreprises, en particulier les multinationales, qui ne participent pas aujourd'hui à l'effort national de formation dans notre pays. Il ne faut pas oublier qu'un grand nombre d'entreprises qui ne participent pas à cet effort bénéficient de notre système de formation en engageant les personnes une fois formées. Des possibilités de financement existent donc certainement, ne nous laissons pas arrêter par ce problème aujourd'hui, mais affirmons clairement que nous voulons relever le défi de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans notre pays, que nous voulons mieux utiliser le potentiel à disposition en Suisse.

La commission vous invite, par 15 voix contre 9, à donner suite à l'initiative parlementaire Müri. Il s'agit de l'avenir économique de notre pays, c'est un défi essentiel que nous devons relever.

Der Initiative wird Folge gegeben

Il est donné suite à l'initiative